

### Présents :

Enseignants :Mme Mennier (directrice), Mmes Ador, Anger, Bachelier, Charrier, Jeanne, Mary, Renouf, Robert,Valette et M.Dutron

Parents d'élèves :,Mmes Hue, Lavigne, Lerebours, Robin, Savary, Standera et M De Féraudy, M Pittel

élus de Bourgvallées : Mme Deshayes et M Lerenard

### Ordre du jour :

- 1/ Effectifs de l'école pour l'année prochaine
- 2/ Budget 2022
- 3/ Demandes de travaux à la municipalité
- 4/ Bilan des exercices de sécurité
- 5/ Informations diverses
- 6/ Questions des parents d'élèves

#### **1/ Effectifs de l'année prochaine**

**Nombre** d'élèves inscrits à ce jour : 162.

Départ de 17 CM2,

17 PS (inscriptions possibles de 15 PS + les 2 TPS de cette année)

Accueil possible de 7 TPS de début d'année.

Soit une classe de 24 tps/ps qui permet l'accueil spécifique des tps dans des conditions favorables.

Total de 167 élèves

Malgré la stabilité des effectifs, nous subissons une fermeture de classe. Mme Deshayes revient sur le fonctionnement de la carte scolaire .C'est la municipalité qui remonte les chiffres à l'Inspection Académique. Le prévisionnel de la rentrée 2021/2022 était erroné.Malgré une rencontre avec l'Inspectrice Mme Prevel en janvier pour revoir les prévisionnels attendus ( surtout un fort prévisionnel pour la rentrée de 2023-2024), la fermeture de classe est actée. Afin de mieux préparer ces prévisions, Mme Deshayes annonce qu'à partir de l'année prochaine, les inscriptions auront lieu en janvier et non plus en mars.

Mme Mennier revient sur les effectifs de cette année qui étaient chargés en maternelle qui ont permis d'avoir des effectifs moindre dans les autres classes.Il s'agit de décisions pédagogiques. M Dutron précise que notre effectif moyen correspond à celui du département. Il rappelle que si les effectifs sont plus confortables qu'à l'avenir, nous attendons encore les AESH pour le suivi des élèves cette année. Mme Mennier annonce que des doubles niveaux seront forcément mis en place et que la répartition de l'année prochaine est encore incertaine car les chiffres peuvent toujours évoluer.

Pour la visite de l'école des futurs nouveaux élèves de petite section mais aussi des autres niveaux, 2 dates seront proposées dans la deuxième quinzaine de juin. Les parents concernés devront appeler l'école au début du mois de juin pour convenir d'un RDV

Mme Deshayes annonce qu'il y a pour le moment, 10 inscriptions en PS, 1 en CE1 et 1 CP. Elle pense également changer de formule pour les jours

d'inscription en mairie.

#### **2/ Budget 2022 et demande à la municipalité**

Une demande d'augmentation pour les fournitures scolaires a été faite auprès de la mairie (40€ par élève pour le matériel scolaire / 280€ par classe pour les transports). Concernant le budget de fonctionnement général pas de demande supplémentaire.

Demandes d'investissement :

- Une tablette par classe de maternelle
- Tableau magnétique GS
- 3 matelas en accordéon
- Renouvellement de chaises chez les maternelles

- Complément de mallette électrique
- Matériel pour solide aimantés
- Ordinateurs
- Des rideaux occultants (bien aussi pour l'isolation thermique) de la classe de MS.

La demande de budget dans son ensemble s'élève à 12 850€.

Pour le moment, Mme Deshayes ne sait pas si ces demandes seront accordées car le budget général sera voté mi-avril. Mais elle pense qu'une grande partie des demandes seront accordées.

### **3/ Demandes de travaux**

1/ Plusieurs trous forment des flaques, serait-il possible de les reboucher comme l'année dernière ? Devant le préau des C2, devant le nouveau préau. Des trous ont été faits la semaine dernière pour évacuer l'eau.

2/ Problème avec les plaques qui se soulèvent dans le hall de la maternelle, certaines ont des tâches d'humidité.

Une recherche de fuite sera effectuée.

3/ L'élastique du sable est à revoir et il faudrait remettre du sable pour faire une montagne.

La commande de sable sera faite, y compris pour le sautoir dans l'autre cour pour l'élémentaire.

4/ Vérifier l'état des grillages.

Le grillage a été remis en état la semaine dernière. Les employés communaux se sont aperçus qu'il manquait des bouchons sur le haut des piquets. Cela sera vu dans les semaines à venir.

5/ Plusieurs rideaux ne se lèvent plus dans les bâtiments du pôle 2 et 3. Le projet devait être prévu au budget de cette année, qu'en est-il ?

A priori, il n'y aura pas de budget cette année pour réparer et/ou remplacer les volets électriques. M Lerenard précise qu'on ne retrouve plus les moteurs de ces volets B plast. Demande de rideaux occultants de la part de plusieurs enseignants de l'élémentaire afin de palier ce problème de volets.

6/ Concernant l'informatique : toujours un problème de maintenance. A ce jour nous avons plusieurs ordinateurs qui ne fonctionnent plus, des tablettes qui ne gardent pas la charge, des ordinateurs de classe vieux, qui rament...

Nous sommes dotés de divers outils informatiques à l'école, néanmoins nous avons beaucoup de problèmes sur notre matériel il y a donc un manque de maintenance. Mme Renouf a passé du temps avec Dataouest mais toutes les questions ne sont pas résolues.

Mme Deshayes a contacté la mairie qui a eu une réponse de Dataouest : la fibre optique arrive coté cantine, le réseau arrive coté portail de la maternelle ce qui expliquerait un problème de réseau... il faudrait refaire le réseau.

Mme Renouf souligne que nous n'avons pas de problème de réseau, le sujet n'est donc pas là. Nous avons besoin de maintenance pour le petit matériel. Mr Lerenard parle d'un potentiel audit avec Dataouest concernant l'école qui aurait pour objectif de faire un état des lieux de tout le matériel informatique. La volonté de Dataouest serait de proposer, dans son contrat de maintenance, un renouvellement cyclique du matériel. Si Dataouest souhaite remplacer le matériel, le personnel enseignant souhaite davantage une maintenance du matériel actuel. La question du budget sera décisive.

7/ Problème de vidéoprojecteur chez les CP (écran qui projette bleu) et chez les CE1 (pas de son quand le vidéoprojecteur est branché).

Le problème n'est plus présent pour le moment chez les CP. Un agent communal passera prochainement.

8/ Il nous manque une alarme sur l'école. A l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'alarme pour le PPMS risque majeur (à l'exception d'une corne de brume qui oblige la directrice à sortir alors que le mot d'ordre est « confinement »...).

Serait-il possible d'envisager une alarme lumineuse qui remplacerait celle du PPMS intrusion/attentat et qui est très sonore ? Ainsi l'alarme lumineuse servirait au PPMS attentat et la sonore actuelle au PPMS risques majeurs.

Cette demande a été faite depuis l'année dernière. M Catherine doit passer à l'école pour voir s'il est possible de répondre à cette demande.

9/ Des demandes de détecteur de CO2 dans les classes et cantine ont-elles été faites? Une subvention de l'Etat est possible si les devis arrivent avant fin avril.

Des devis ont été faits pour la cantine, la garderie et l'école. Ils vont être passés au budget. Il s'agit de capteurs lumineux.

La mairie n'a pas reçu d'information de la part de l'Inspection Académique concernant la possibilité d'obtenir une subvention pour ces achats.

Mme Mennier remercie la municipalité pour tous les petits travaux réalisés entre chaque Conseil d'école et particulièrement l'installation du préau qui permet d'abriter 2 classes en cas de pluie ( et de faire de l'ombre cet été), la réalisation des étagères chez Mme Renouf et l'achat de tapis pour le temps de repos des MS.

### **4/ Bilan des exercices de sécurité**

#### **Exercice incendie**

Le premier a eu lieu le 27 septembre. Un autre est prévu en période 4 .

#### **PPMS attentat**

Le lundi 29 novembre exercice réalisé pour se cacher.

Les règles ont été respectées : rideaux fermés, élèves silencieux et cachés du mieux qu'ils le pouvaient.

#### **PPMS confinement**

Un exercice aura lieu durant cette période (il a été reporté à cause du COVID, il devait être départemental). Les élèves devront rester en exercice de confinement.

L'exercice départemental avec mise en situation téléphonique (différents appels de différents acteurs) ne sera réalisé que l'année prochaine.

### A/ COVID

Toutes les classes ont été touchées. La crise sanitaire a lourdement pesé sur l'école.

#### Période 3 :

52 cas. Le brassage était interdit donc en l'absence de remplaçant les élèves n'étaient pas accueillis. Les apprentissages ont été menés avec difficultés du fait des nombreux élèves absents, Les rencontres avec les parents étaient impossibles jusqu'au vacances de Février . *Les évaluations* ont été décalées chez les PS et les MS au retour des vacances de février, les évaluations nationales mi CP ont été reportées à mars. *Piscine* : des séances ont été annulées pour les GS, CE1, CE2, CM1 puis finalement reportées. Plus de goûter d'anniversaire car devenu interdit puis à nouveau possible depuis le retour des vacances. Mme Mennier rappelle que nous n'avons pas eu de Père Noël et que nous sommes toujours en recherche pour l'année prochaine. Arrivée d'un médiateur COVID , à la fin du mois de janvier, c'est Noémie Evieux qui est présente le mardi. Elle aide à la gestion de la crise sanitaire. C'est elle qui répond au téléphone le mardi. C'est une aide précieuse mise en place par la DSDEN.

#### Début période 4 :

Des changements dans le protocole sanitaire depuis le retour des vacances .Toujours du Covid dans 6 classes ,23 cas et particulièrement chez les TPS-PS.Plus de masque en extérieur, puis en intérieur depuis le 14 mars pour les élèves et les enseignants, le brassage est à nouveau possible, il y a un test à J2 uniquement, les attestations ne sont plus demandées aux familles, les rencontres avec les parents sont à nouveau possible. En protocole 1, l'accueil reste le même que celui depuis le début de l'année. Les sorties scolaires n'étaient pas envisageables mais elles le sont redevenues. Même si ce n'est plus une obligation de porter le masque, il est recommandé de le porter quand on sort d'isolement mais également lorsque des cas ont été détectés dans les classes. Nous avons techniquement l'autorisation de brasser les élèves, mais nous avons pris la décision (équipe enseignante et garderie/cantine) de garder le fonctionnement par pôles. Il y a toujours des cas dans l'école, nous trouvons plus sécurisant de garder cette organisation. Pour la cantine, cette répartition aide d'ailleurs à régler d'autres problèmes et permet des temps de repas plus calmes. Le seul moment où il y aurait un brassage serait en cas de non remplacement d'un collègue de cycle 3. N'étant que 2 classes, une répartition serait faite également dans le cycle 2. Mme Ador précise que le manque de remplaçants est tel que l'administration nous prévient la veille de l'impossibilité d'être remplacé. Les équipes doivent ainsi s'organiser. Savoir que nous ne pouvons pas être remplacés est anxiogène. Mr Pittel demande s'il y a des solutions pour faire face à ce manque de remplaçants. Mme Ador précise que ces postes sont liés au fonctionnement de la carte scolaire. Avec la dotation attribuée à l'Académie, la Direction académique de la Manche décide des ouvertures, des fermetures de classe et des postes de remplaçants.En commission , les représentants du personnel abordent régulièrement la difficulté de fonctionnement avec ce manque de remplaçants. L'équipe enseignante souligne que c'est effectivement un gros problème et que la répartition des élèves perturbe également les autres classes dans lesquelles on ajoute des élèves.

### B/ Sorties et actions prévues :

Sorties pour la période 2 et 3 : théâtre Ficelle pour les GS, initiation aux échecs pour les CP (8 séances), cinéma « le peuple loup » pour les CP CE1 et CE2 le 9/12/21, rencontre pour la danse GS le 28 février.

Spectacle : Théâtre au mois de mai pour les CE1 et CE2, à Saint Lô « Rêve dans le sable ».

Musée : Toutes nos classes se rendront au musée à différentes dates : 28 avril pour les CE1 CE2, 29 avril CM1 CM2, 9 juin GS CP, 16 juin PS MS. Il s'agit d'une exposition sur un artiste Neel Sudo de land art. Son travail correspond au thème du développement durable. Les maternelles et les CP travailleront sur le nid et à partir du CE1 la visite concernera les caractéristiques du land art. Rencontres jeux et rondes dansés pour les TPS PS et les MS le 4 avril.Projet équitation : l'école a été retenue pour les CM1 CM2, le projet débutera le 31 mai, 2 et 3 juin + la visite de l'hippodrome de Graignes le 9 juin.Des sorties scolaires envisagées : le pavillon des énergies pour les GS, CP, CE1, et CE2. La date sera sûrement la même que pour la sortie au musée pour réduire le coût du transport. Les TPS/PS et les MS iront dans la forêt de Cerisy pour une animation autour de l'arbre et se rendront probablement sur l'île de Tatihou pour aller voir les arbres en bord de mer. En attente pour le cycle 3 : Sécurité orientation dans Saint Lô /Visite du collège pour les CM2. / Visite de l'infirmière scolaire/ Intervention de la gendarmerie pour parler de leur métier au CM2 / En fonction du budget, prévoit une sortie pour pratiquer du Land art dans la nature / Visite du maire chez les CM2. Pour le cycle 2 en fonction du budget, il étudiera la possibilité de se rendre au Mont Saint Michel ou quelque chose de plus proche.

**Piscine** en cours pour les GS, CE1, CE2 et CM1. 7 séances de piscine par classe. Remerciements aux parents qui ont passé l'agrément. Pour les CP et CM2, piscine à partir du mois de mai.

### C/ Intervenants

Infirmière : en bilan pour les GS et certains élèves qui n'avaient pas été vus. Continuité le vendredi 19 mars plus une date en mai pour d'autres élèves. Intervention gendarme : repoussée avec le COVID, une date doit être refixée.

### D/Actions futures

Une fête de l'école semble envisageable le 1er juillet à l'école avec une présentation de danses aux parents. Chorale : le jour de la fête de l'école ...Une exposition : vendredi 20 mai sous les préaux et en salle de motricité. Le but est de montrer les projets artistiques, scientifiques autour de notre thème de l'année : « le développement durable ». Un mot sera envoyé aux familles en temps et en heure. Carnaval : vendredi 8 avril, confettis,

déguisement l'après-midi, défilé en musique sur les cours par pôle ou école entière en fonction du protocole sanitaire, sans crêpes. Pour répondre à une question de parent, l'équipe enseignante précise qu'il n'est pas souhaitable d'arriver déguisé dès le matin pour ne pas gêner la matinée d'apprentissages. Mme Mennier rappelle que nous n'acceptons pas les crêpes rapportées par les parents sur le temps scolaire mais questionne l'APE sur une possibilité d'envisager quelque chose à la sortie. Mme Mennier remercie l'APE pour les achats des livres de Noël (notamment Mme Jolivet Lerouet pour avoir emballé tous les livres) et des jeux de cours pour les C2 et les C3.

**Mme Lavigne de l'APE présente les actions menées et à venir.** : En 2021, la tombola de Noël a bien fonctionné, de bons résultats aussi pour la vente des chocolats de Pâques. Un changement de date sera communiqué dans les cahiers pour la distribution les jeudi 7 et vendredi 8 de 16h15 à 18h30. L'équipe enseignante est sollicitée pour faire participer les élèves à la décoration d'un objet personnalisé pour la fête des parents. Livraison prévu début juin. Pour un retrait en drive chez Daltoner des listes de fournitures la dernière semaine d'août, il est demandé à l'équipe les listes avant le 8 mai, à compléter si besoin avant le 1<sup>er</sup> juin. La vente de gâteaux lors de l'exposition du 20 mai sera discutée en avril. La fête de l'école est en cours de préparation. Projet de concert avec vente de grillades, boissons... Si ce n'est pas possible avec les conditions sanitaires, il pourrait être envisagé de proposer des plats à emporter. Il faudra revoir l'espace scénique entre équipe enseignante et APE. La municipalité propose que les actions de l'APE soient valorisées par des articles.

## 6/Questions des parents d'élèves

*Je suis la maman d'un élève de CE1 à St Samson.*

*C'est un nouvel élève à St Samson depuis cette année.*

*Nous habitons Gourfaleur.*

*Il n'y a pas de transport scolaire à côté de chez nous qui l'emmène jusqu'à l'école.*

*Je me demandais si d'autres parents étaient concernés et auraient besoin d'un bus dans ce secteur et comment faire pour faire une demande pour l'année prochaine.*

L'école n'est pas en charge des transports scolaires mais la question a été envoyée à la municipalité.

La mairie dit que les élus n'ont plus mains mises sur les arrêts de bus. Il faudrait que les parents qui souhaitent avoir un arrêt de bus envoient un courrier à la mairie, ces demandes seraient transmises à la région. Même si la mairie émet un avis favorable si cela ne concerne que quelques enfants, il y a peu de chance que cela aboutisse. Pour rappel en 2014, il y a eu une suppression de 50 % des arrêts de bus.

La Région ne semble pas être en faveur de remettre des arrêts de bus.

*Dans le cadre du projet d'école concernant le développement durable, j'aimerais savoir si des actions modifiant le fonctionnement de l'école elle-même sont envisagées afin de réduire son empreinte carbone et la rendre donc plus durable. Cela pourrait concerner un certain nombre de domaines, certaines de ces pistes pourraient-elle être intéressantes ?*

- isolation : est-elle à améliorer ?* Des travaux d'isolation ont été faits il y a 3 ans (couvertures, planchers et plafonds + les huisseries changées il y a 6 ans). Il est également envisagé de refaire les enduits, même si ce n'est pas dans l'immédiat. La pompe à chaleur a été installée il y a 3 ans.
- chauffage : quelle est la température intérieure, est-ce envisageable de moins chauffer ?* Avec la covid, les classes sont beaucoup aérées, si baisse du chauffage, les élèves auront froid. Ils sont aussi assis en classe toute la journée, il paraît difficile de moins chauffer. Nous pouvons réguler la température par les thermostats sur les radiateurs. On ne surchauffe pas nos classes.
- alimentation : est-il possible de produire une partie de l'alimentation sur place, proposer des menus moins carnés ?* Nous produisons les repas sur place, nous travaillons depuis cette année avec des producteurs locaux, nous faisons un repas végétarien par semaine comme l'impose la loi et une fois par mois nous faisons un repas local. Aucun changement n'est donc prévu.
- transport : encourager les mobilités douces (garage à vélos ?) (ratelier) :* il y en a déjà un installé à l'école dans la cour derrière l'abri bus.
- augmenter l'offre de transports en commun (+ décourager la voiture ?) :* Il y a déjà des transports sur les communes environnantes + Ligne 6 SAINT LO/ AVRANCHES et du covoiturage entre parents
- demande l'extinction des moteurs des véhicules à l'arrêt...* : Nous n'avons pas la main sur ce qui se passe sur le parking, point à voir avec la mairie. La mairie n'a pas de compétence en ce domaine non plus.
- consommation : baisser les achats de matériels neufs (est-ce légal d'acheter d'occasion ? Si ça ne l'est pas, sur quel levier appuyer pour faire changer cela) :* Légal oui mais ce n'est pas réglementaire, pour tout achat il faut justifier d'une facture. En cas de défaut de fabrication, pas de recours possible, pas de preuve de bon fonctionnement. Des dons sont possibles comme des dons de livres, de vêtements, de chaussures. Mme Ador parle d'une vente de la médiathèque de Saint Lô une fois par an, tous les livres sont à 1€ et la médiathèque fournit une facture, cela peut donc rentrer sur la coopérative de classe, tout comme les achats avec facture fait à Tritout.
- adapter une sobriété numérique (est-ce déjà le cas par la force des choses ?)...* problème de maintenance déjà évoqué.

Mme Mennier demande si les parents souhaitent parler d'un point particulier au prochain Conseil d'Ecole.

Demande de M De Féraudy : les horaires vont ils changer l'année prochaine ? Mme Mennier informe que les horaires ne changeront pas l'année prochaine, les rythmes scolaires ayant été votés l'an dernier.

Fin de séance : 20h30. Mme Mennier remercie les présents.

Secrétaire de séance : Mme Ador

Présidente de séance : Mme Mennier